



Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

## COMITE SYNDICAL

### REUNION DU 3 JUILLET 2026

L'An deux mille vingt-six et le 3 du mois de juillet (03.07.2026) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 18 juin 2026, s'est rassemblé en présentiel (Salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

#### DELIBERATION N°07/2026-07

#### ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION USAGES ET SERVICES

|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Nombre de membres en exercice : 21, soit 680 voix</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
| <b>Nombre de membres présents : 16, soit 506 voix</b>      | M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. BESIERS Jean-Philippe (délégué titulaire), Mme BOURDONCLE Catherine (2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. BUSQUET Pierre (délégué titulaire), M. CHANRION Jean-Luc (délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (déléguée titulaire), M. DELBREIL Thierry (délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (délégué titulaire), M. LAFON Guillaume (délégué titulaire), M. MEILHAN Yves (délégué titulaire), M. PALACH Josian (délégué titulaire), M. QUATRE Christian (délégué titulaire), M. RATTO Stéphan (délégué titulaire), Mme RIGAUD Marion (déléguée titulaire), M. SOURSAC Jérôme (délégué titulaire), M. VIEILLEVIGNE Pierre (délégué titulaire) |  |
| <b>Nombre de membres représentés : 3, soit 129 voix</b>    | M. CROS Emmanuel (délégué titulaire) a donné pouvoir à M. DELBREIL<br>Mme LE CORRE Christiane (déléguée titulaire a donné pouvoir à M. BAYLET<br>Mme NEGRE Marie-Claude (4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) a donné pouvoir à M. GARGUY                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |  |
| <b>Nombre de membres absents excusés : 2, soit 45 voix</b> | Mme PIGEAUX Laura (déléguée titulaire)<br>M. WEILL Michel (délégué titulaire)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |  |
| <b>Quorum : 341 voix</b>                                   | Atteint                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. Christian QUATRE.

**Vu** les statuts du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

**Vu** le règlement intérieur du syndicat mixte, et notamment son article 17 relatif à la Commission Usages et Services ;

**Vu** la délibération n°10/2021-10 du Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, relative à l'élection des membres de la Commission Usages et Services;

---

### **Missions :**

La Commission Usages et Services a pour but de traiter l'ensemble des sujets relatifs au développement des usages et des services numériques et aux politiques qui pourraient y être associées, notamment vis-à-vis de l'ensemble des partenaires infra ou supra départementaux. Elle aura notamment un rôle à jouer en matière d'octroi des subventions dans le cadre de politiques décidées par le Comité syndical. La Commission Usages et Services émet un avis et formule des propositions, son avis est consultatif.

### **Elections :**

Suite au renouvellement général des élus communautaires et communaux au sein du Comité syndical, et conformément à l'article 17 du règlement intérieur du syndicat, les candidatures prenant la forme d'une liste, il est proposé de procéder à l'élection :

- d'une nouvelle liste destinée à constituer la Commission Usages et Services

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret conformément à l'article L2121-21 du CGCT.

Outre le Président du syndicat, Président de droit, et les 4 Vice-Présidents du syndicat, la Commission Usages et Services est composée de 5 membres élus par le Comité syndical en son sein par scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, comme mentionné dans le règlement intérieur du syndicat.

Est désigné Vice-Président de la commission Usages et Services le Vice-Président du syndicat en charge de la compétence déléguée « Développement des Usages et des Services Numériques ». Il aura notamment pour rôle de représenter le syndicat dans toutes les instances nationales ou régionales ayant pour sujet la question des usages et des services numériques.

Les élus qui composent la Commission Usages et Services (le Président du syndicat, les 4 Vice-Présidents du syndicat, et les 5 membres titulaires qui seront élus) siègent également en tant que membres titulaires au Comité Technique (COTECH) spécifique au SDUSN (Schéma Directeur des Usages et Services Numériques).

Le Vice-Président de la Commission Usages et Services sera également désigné Président du COTECH spécifique au SDUSN (Schéma Directeur des Usages et Services Numériques).

De plus, conformément à l'article 10 des statuts du Syndicat mixte, il est rappelé que le Bureau du syndicat Tarn-et-Garonne Aménagement est constitué du Président, des 4 Vice-Présidents et des Vice-Présidents des commissions prévues au règlement intérieur.

---

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour l'élection des membres de la Commission Usages et Services.

Une seule liste est déposée, complète et composée des noms suivants :

**Membres titulaires :**

- CROS Emmanuel
- LE CORRE Christiane
- LAFON Guillaume
- PIGEAUX Laura
- DELBREIL Sophie

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement.

---

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **PROCLAME ELUS** à la Commission Usages et Services les membres titulaires dans l'ordre de présentation de la liste menée par M. Emmanuel CROS, telle que présentée ci-dessus ;
- **DECIDE** que les membres de la Commission Usages et Services siégeront également comme membres titulaires au COTECH spécifique au SDUSN ;
- **DESIGNE** Vice-Président de la Commission Usages et Services le Vice-président du syndicat en charge de la compétence déléguée « Développement des Usages et Services Numériques », pour faire partie et siéger au Bureau syndical tel que le prévoient les statuts du syndicat. Cet élu siégera également au COTECH du SDUSN en tant que Président.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Préfecture  
le

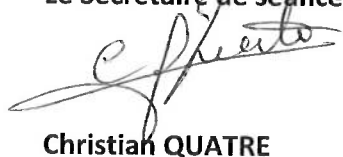
06 JUL. 2026

Et de la publication le

10 JUL. 2026

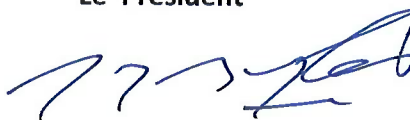
Fait à Montauban, le 3 juillet 2026

Le Secrétaire de séance



Christian QUATRE

Le Président



Jean-Michel BAYLET

## AR Préfecture

### Election des membres de la Commission Usages et Services

|                                |                                                                                  |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Identifiant unique de l'acte : | 082-200061257-20260703-07202607-DE                                               |
| Numéro d'acte :                | 07202607                                                                         |
| Date de décision :             | 03/07/2026                                                                       |
| Nature :                       | DELIBERATIONS                                                                    |
| Code matière :                 | 5-6-3-0-0 (Institutions et vie politique / Exercice des mandats locaux / autres) |
| Fichier acte :                 | 07 2026 07 Election des membres du CUS.<br>pdf                                   |
| Collectivité émettrice :       | TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT                                                      |
| Acte transmis par :            | Audrey ALBERT                                                                    |

---

|                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| Date d'envoi de l'acte :    | 06/07/2026 15:22:49 |
| Date de réception de l'AR : | 06/07/2026 15:23:17 |